

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

1. Identification du produit et de la société

Information sur le produit

Nom commercial	: CLORTOSIP 75
Matière active	: CHLOROTHALONIL (75% p/p) Tétrachloroisophthalonitrile
Code du produit	: 26.35.00
N° de registre	: B0307001
Type d'émission	: POUDRE MOUILLABLE (WP)
Utilisation	: FONGICIDE

Information sur la société

SIPCAM INAGRA, S.A.	Téléphone: +34 963 483 500
Prof. Beltrán Báguena, 5	Fax: +34 963 482 721
46009 Valence, Espagne	Courrier électronique sipcaminagra@sipcam.es

Téléphone d'urgence +34 961 702 100 (Sipcam Inagra)
+34 915 620 420 (Inst. National de Toxicologie)

2. Identification des dangers

Dangers physico-chimiques

-

Dangers toxicologiques – symptômes-

Inhalation	Très toxique par inhalation. Irrite les voies respiratoires.
Aspiration et ingestion	
Symptômes contact avec la peau/yeux	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque de lésions oculaires graves.
Symptômes effets généraux	L'intoxication peut provoquer: Irritation gastro-intestinale, avec douleurs abdominales, nausées, vomissements, faiblesse, hypotension, prostration. Peut provoquer des réactions allergiques caractérisées par une rougeur des yeux, irritation des bronches, toux, dermatite. A long terme: Effets cancérogènes possibles. Le produit est cancérogène, Catégorie 3.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

Dangers pour l'Environnement

Dangereux pour l'environnement.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application du produit près des eaux de surface et éviter la pollution dans les systèmes d'évacuation d'eau, les fermes et les routes.)

3. Composition / Information des composants

Composants dangereux	Concentration % p/p	Nom EINECS	N° EINECS	N° CAS	Phrase R Voir paragraphe 16	Symbole de danger
CHLOROTHALONIL	75		217-588-1	1897-45-6	26-37-40-41-43-50/53	T+, N

4. Premiers secours

Symptômes

Voir paragraphe 2

Mesures Générales

Retirez la personne de la zone contaminée. Gardez le patient au repos. Maintenez sa température corporelle. Si la personne est inconsciente, couchez-la sur le côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Emmenez-la à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez-lui l'étiquette de l'emballage du produit. Ne laissez en aucun cas la personne intoxiquée seule.

Inhalation

Retirez la personne de la zone contaminée. Surveillez sa respiration et pratiquez la respiration artificielle si nécessaire. Emmenez la personne intoxiquée à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez-lui l'étiquette de l'emballage du produit si possible.

Ingestion

Eloignez la personne de la zone contaminée. N'administrez rien par voie orale. Emmenez la personne intoxiquée à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez-lui l'étiquette de l'emballage du produit.

Contact avec les Yeux

Eloignez la personne de la zone contaminée. Lavez les yeux à grandes eaux durant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Contact avec la Peau

Eloignez la personne de la zone contaminée. Lavez la peau avec du savon et beaucoup d'eau sans frotter. Emmenez la personne intoxiquée à l'hôpital en prenant aussi l'étiquette ou l'emballage du produit si possible.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

5. Mesures de lutte contre les incendies

Mesures d'Extinction

Vous pouvez utiliser du produit chimique sec, de l'eau pulvérisée, mousse et CO₂.

Mousse	CO ₂	Poudre sèche	eau	Autres
X	X	X	X	

Mesures d'Extinction Non Appropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau haute pression car cela disperse le produit. En cas d'utilisation, accumuler et séparer l'eau contaminée pour ne pas la déverser dans les égouts, les drains, les cours d'eau ou les eaux souterraines.

Mesures Spéciales

Appliquer de l'eau froide sur les conteneurs exposés aux flammes jusqu'à ce que le feu soit éteint. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire en toute sécurité. Se tenir à l'écart des conteneurs exposés au feu. En cas d'incendie intense dans la zone de cargaison, utiliser des lances d'incendie ou des systèmes automatiques d'extinction sans manipulation directe afin d'éviter les risques. Consulter et mettre en œuvre les plans d'urgence et de sécurité s'il y en a.

Dangers Spéciaux

N'a pas été signalé

Produit des Gaz de Combustion

En cas d'incendie, des gaz toxiques et irritants peuvent être dégagés: HCl, NO_x, CO et de CO₂, lors de la combustion du produit ou de son exposition à la chaleur.

Matériel de Protection contre les Incendies

Porter une combinaison et des gants résistants à la chaleur. Appareil de respiration autonome en présence de fumées.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précaution Environnement

Eviter les déversements dans les égouts, les cours d'eau et la dispersion du produit car il est très dangereux pour la faune aquatique. En cas de grands déversements, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

Précaution Personnel

Isoler la zone de déversement et refuser l'entrée aux personnes qui ne sont pas indispensables. Eviter le contact et l'inhalation du produit. Si le déversement se produit dans un espace fermé, ventiler la zone.

Veiller à utiliser une protection respiratoire si nécessaire. En fonction des risques d'exposition, porter des gants, des lunettes et des vêtements imperméables. Evacuer tout le monde en dehors de l'équipe de nettoyage.

Précaution Détoxification et Nettoyage

Couvrir la surface avec du plastique pour éviter les nuages de poussière. Ne pas balayer à sec. Utiliser un aspirateur ou un moyen humide afin de réduire la dispersion de la poussière. Si nécessaire, humidifier légèrement la poudre déversée. Ramasser le produit déversé avec des pelles, seaux et le déposer dans des conteneurs scellés et étiquetés correctement. Jeter le déversement dans un endroit prévu à cet effet, pour cela, consulter un expert de l'élimination du produit ramassé, selon les règlements locaux, ou les lois européennes en vigueur.

Protection Personnel

Assurez-vous de porter la protection respiratoire appropriée au niveau d'exposition du produit déversé. Utilisez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Porter des vêtements protecteurs appropriés. Bottes résistantes aux produits chimiques.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Avant d'ouvrir le produit, lisez attentivement l'étiquette. Le produit peut provoquer des effets irréversibles. Portez des vêtements et des gants de protection appropriés afin d'éviter le contact prolongé et l'inhalation du produit. Evitez la contamination des denrées alimentaires, aliments pour animaux et des eaux potables et eaux piscicoles. Ne pas fumer, manger ou boire pendant la manipulation du produit. Se laver avec du savon lorsque vous avez terminé la manipulation. Ne pas respirer la poudre. Traiter dans la même direction que le vent. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels. L'utilisateur devra porter des gants de protection pendant les opérations de mélange/ chargement, ainsi que des vêtements de protection pour le tronc et les jambes.

Stockage

- * Conserver dans son emballage d'origine bien fermé.
- * Stocker dans des conditions normales d'humidité, d'aération et de température, loin de la lumière directe du soleil.
- * Tenir hors de portée des enfants.
- * Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Usages spécifiques

CLORTOSIP 75 L est un fongicide de contact possédant une action de pénétration remarquable, ce qui lui permet de combattre les champignons endoparasites comme le Mildiou et autres, de façon préventive.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

Laisser s'écouler 3 jours pour les tomates et 7 jours pour les melons et les pommes de terre avant la récolte.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

8. Contrôle exposition/protection personnel

Précautions Générales

Évitez les longues expositions, même à de petites quantités du produit.

Utilisez un système de ventilation efficace assurant une ventilation exhaustive et qui maintienne les concentrations de vapeur dans l'air au-dessous de la limite d'exposition professionnelle correspondante.

Contrôles de l'exposition sur l'Environnement

Afin de protéger les organismes aquatiques, respecter une bande de sécurité de 40m sans traiter à la surface du plan d'eau.

NE PAS POLLUER L'EAU AVEC LE PRODUIT NI SON EMBALLAGE. (Ne pas nettoyer le matériel utilisé près des eaux de surface. Éviter la pollution des systèmes d'évacuation des eaux usées, des fermes ou des routes).

Matériel de protection personnel

Protection Respiratoire	Utilisez un masque de protection avec filtre, adapté au niveau d'exposition.
Protection Mains	Utilisez des gants de protection imperméables et résistants aux produits chimiques. Se laver les mains avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire, et après la manipulation.
Protection Oculaire	Utilisez des lunettes de protection avec écrans latéraux, certifiées par la CE.
Protection Cutanée	Utilisez la protection requise et adéquate. Des bottes résistantes aux produits chimiques. Il doit y avoir des douches sur le lieu de travail.

Pratiques hygiéniques au travail

Appliquer de bonnes pratiques de travail et d'hygiène réduisant ainsi les expositions inutiles. Utiliser des douches avec eau chaude.

Les vêtements doivent être propres et gardés au sec. Si les vêtements sont fortement contaminés, ils doivent être changés immédiatement et ne pas être réutilisés jusqu'à ce qu'ils soient bien nettoyés. Vérifier l'état des gants, en s'assurant qu'il n'y a pas de trous.

Toutes les mesures de protection individuelle, doivent être certifiées, indiquant qu'elles respectent les normes européennes, et donc sont approuvées par la CE.

Valeurs Limite de l'Exposition

TLV STEL : N'a pas été signalé
TWA : N'a pas été signalé

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre mouillable	Point de fusion	250-251°C avec décomposition
Couleur	Marron clair	Point d'ébullition	> 350°C à 760 mmHg
Densité	0.30-0.40 g/cc	pH	7.0-8.0 (à 1%p/p)
Solubilité dans l'eau	0.9 mg/l à 25°C (Chlorothalonil)	Solubilité en général	Dans d'autres solvants g/kg; Xylène 80, Cyclohexanone et diméthylformamide 30 Acétone et diméthylsulfoxyde 20 Kérosène <10
Pression de vapeur	0.572x10 ⁻⁶ mmHg (0.076mPa)	Tension superficielle	N/a car n'est pas un liquide non newtonien
Propriétés Explosives	Non explosif	Propriétés oxydantes	Non comburant
Point d'inflammation	Non inflammable	Auto-inflammabilité	Non inflammable
Chaleur de Combustion	N'a pas été signalé	Viscosité	N/a car n'est pas un liquide
Vitesse d'Évaporation	N'a pas été signalé	Densité de vapeur	N'a pas été signalé
Coefficient de partage n-octanol/eau	logP 2.89 (à 25°C)	Autres données Physico-chimiques	--

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable pendant au moins 2 ans dans des conditions normales de stockage, dans son emballage d'origine fermé. La substance active, Chlorothalonil est thermiquement stable à température ambiante. Stable aux rayons UV en solution aqueuse neutre ou acide. Elle s'hydrolyse lentement à pH 9 avec une durée de vie moyenne de 38,1 jours.
Conditions à éviter	Ne pas exposer à des conditions environnementales extrêmes. La substance active, Chlorothalonil, s'hydrolyse lentement à pH 9 avec une durée de vie moyenne de 38,1 jours.
Matières à éviter	Ne doit pas être traité avec des agents mouillants, liants, les surfactants et les antisudorifiques.
Produits de décomposition	Produit, par décomposition thermique, des oxydes d'azote, acide chlorhydrique, CO et CO ₂

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

11. Toxicologie

Voies d'entrée	Par ingestion et inhalation. Contact avec les yeux et la peau.
Conséquences graves et chroniques	L'intoxication peut provoquer: Irritation gastro-intestinale, avec douleurs abdominales, nausées, vomissements, faiblesse, hypotension, prostration. Peut provoquer des réactions allergiques caractérisées par une rougeur des yeux, irritation des bronches, toux, dermatite. Chlorothalonil, P.T.: Irritation dermale lapin: Légèrement irritant. Irritation des yeux lapin: Fortement irritant avec opacité de la cornée. Sensibilisation: légère sensibilité Homme: Provoque de la dermatite par contact.
DL 50 m.a.	Chlorothalonil, p.t.: DL50 oral sur rat: >10000 mg/kg DL50 dermal sur lapin: >10000 mg/kg CL50, 4h, inhalation sur rat: 0.1 mg/l
Cancérogénicité	Le registre espagnol considère le Chlorothalonil comme un cancérogène de catégorie 3. CLORTOSIP 75 est classé en tant que cancérogène de catégorie 3.
Reproduction	N'a pas été signalé

12. Information écologique

Forme et potentiel polluant	
Persistance	Le Chlorothalonil, a une durée de vie moyenne de 1,5-3 mois dans le sol, en fonction de la teneur en humidité et de la température.
Dégradabilité	La substance active, Chlorothalonil, s'hydrolyse lentement à pH 9 avec une durée de vie moyenne de 38,1 jours.
Mobilité	Le Chlorothalonil est modérément mobile dans les sols sablonneux et de son métabolite 4-hydroxy l'est également dans la plupart des sols.
Potentiel de bioaccumulation	Le Chlorothalonil, dans les plantes, on a trouvé le métabolite 4-hydroxy-2,5,6-trichloroisophtalonitrile. Les mammifères le métabolisent en formant des conjugués avec le glutathion.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

Ecotoxicité	
Toxicité aquatique	Chlorothalonil, (p.t.) CL50, 8 d, poisson lune: 0.016 mg/l CL50, 96 h, crabe: 0.14 mg/l CL50, 96 h, chez crevette rose: 0.172 mg/l CL50, 96 h, chez <i>Ictalurus punctatus</i> : 0.044-0.432 mg/l CL50, 96 h, <i>Lepomis macrochirus</i> : 0.044-0.062 mg/l CE50, 96 h, chez huitre: 0.0073mg/l CL50, 96 h, chez <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 0.047 mg/l CL50, 96 h, chez <i>Daphnia magna</i> : > 0.079mg/l CL50, 48 h, chez crevette grise > 1 mg/l Algues: CE50, 120 h, <i>Selenastrum capricornutum</i> : 0.21mg/l
Toxicité pour les oiseaux	Chlorothalonil, (p.t.) DL50 oral, canard sauvage: > 4640 mg/kg CL50, 8 jours, <i>Colinus virginianus</i> : > 10000 mg/kg régime
Toxicité pour les abeilles	Chlorothalonil, (p.t.) DL14, 28: 181,29 microgrammes/abeille
Toxicité pour les vers de terre	Chlorothalonil CL50, 14 jours: > 1000mg/kg

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit (excédents/résidus)

Recycler le produit chaque fois que possible. Recueillir le produit dans des containers fermés et étiquetés correctement. Si le produit ne peut pas être éliminé conformément aux instructions de l'étiquetage, un moyen d'élimination approprié sera l'incinération conformément aux règlements locaux, étatiques et nationaux. Toutefois, en raison des méthodes de destruction qui peuvent varier selon l'emplacement, les exigences réglementaires peuvent changer, avant la destruction il faut consulter les organismes de réglementation compétents.

RESTES DU TRAITEMENT: Les restes du bouillon de traitement seront rejetés dans les bassins de décantation de boue en vue de leur dénaturation ou neutralisation et de leur gestion ultérieure comme déchets solides.

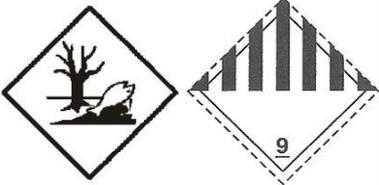
NE PAS CONTAMINER L'EAU AVEC LE PRODUIT OU SON EMBALLAGE. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la pollution des systèmes d'eaux usées, des fermes ou des routes).

Élimination des emballages

Le récipient, une fois vide après avoir utilisé son contenu, est un déchet dangereux. C'est pourquoi l'utilisateur doit absolument le remettre aux points de réception du système de gestion intégré.

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

14. Information relative au transport

Précautions particulières	Il est interdit de le transporter avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des produits à usage personnel.			
ADR/RID 	Genre	9		
	Code de classification	M7		
	Groupe d'emballage	III		
	N° ONU	3077		
	NIP	90		
	Étiquette	9		
	Titre Officiel Transport	SUBSTANCE SOLIDE POTENTIELLEMENT DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, NEP (Chlorothalonil)		
IMDG 	Genre	9		
	Groupe d'emballage	III		
	N° ONU	3077		
	Polluant marin	Oui		
	Étiquette	9+P		
	Titre Officiel Transport	SUBSTANCE SOLIDE POTENTIELLEMENT DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, NEP (Chlorothalonil)		
	Arrimage et séparation	Catégorie A		

15. Information réglementaire

Symboles et Pictogrammes	
Phrases R	
Phrases S	<p>S1/2: Conserver sous clé et hors de portée des enfants.</p> <p>S13: Conserver à l'écart de la nourriture, les boissons et aliments pour animaux.</p> <p>S22: Ne pas respirer les poussières.</p> <p>S36/37: Porter des vêtements protecteurs et des gants et appropriés.</p> <p>S38: En cas de ventilation insuffisante, utilisez un appareil respiratoire adéquat.</p> <p>S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).</p> <p>S56: Eliminer ce produit et son contenant, dans un point de collecte pour les déchets dangereux ou spéciaux.</p> <p>S63.: En cas d'accident par inhalation: Eloigner le malade de la zone contaminée et le garder au repos.</p> <p>S61: Eviter son rejet dans l'environnement. Consulter les instructions particulières de la fiche signalétique.</p>
Autres règlements	Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels

Date de création	Date de validation	Révision
28/06/2010	29/06/2010	0

16. Autres informations

GLOSSAIRE:

- CAS: Chemical Abstracts Service
- EINECS: L'inventaire européen des substances existantes sur le marché
- DJA: Dose journalière admissible
- CSEO: Concentration sans effets observés.
- CE50: Concentration létale moyenne dans l'eau
- TLV: Valeur limite d'exposition
- STEL: Limite d' Exposition à Court Terme
- P.T.: Produit technique
- NP: Non Pertinent
- TLM: Limite moyenne de tolérance.
- CL50: Concentration létale moyenne
- NSE: Niveau sans effets observés
- DL50: Dose létale moyenne
- TWA: Moyenne Pondérée dans le Temps
- m.a.: matière active
- N/A.: Sans objet
- N.D.D: Pas de données disponibles

Les informations fournies dans cette FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ ont été collectées sur base des meilleures sources existantes, selon les dernières connaissances et les exigences légales actuelles relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. Ceci est un guide sécurité pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le déchargement et ne doit pas être considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériel spécifié et ne sont donc pas valides lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou d'autres processus, sauf indication contraire.

Phrase R du paragraphe 3	R26: Très toxique par inhalation. R37: Irritant pour les voies respiratoires. R40: Possibilité d'effets cancérigènes. R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes sur l'environnement aquatique.
Modifications à la Révision	Pas de versions antérieures. Ceci est la première version de la MSDS.